



**AMICALE BLAGNACAISE
DU CHIEN D'UTILITE**

*Education, Agility, Obéissance, Frisbee
Ring, cross canin, chien visiteur.*

SOCIETE CANINE DE LA HAUTE-GARONNE
FEDERATION PYRENEES GASCOGNE

**FEUILLE D'ENGAGEMENT
CONCOURS D'OBEISSANCE**

24 ET 25 MARS 2012

JUGE : Mr Claude MUNTO



Collez
Votre étiquette
Ici

A remplir si nécessaire :
Nom du chien :
Affixe :
Race (ou type) :
Sexe :
Date naissance :
N° carnet travail :

LE CONDUCTEUR :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

LES EPREUVES : CSAU BREVET CLASSE 1 2 3

RESERVATIONS REPAS ET REGLEMENTS :

CSAU : 15 € X =

Obéissance : 15 € X =

Repas : 13 € X =

TOTAL =

A joindre à votre engagement

- ✓ 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- ✓ Le règlement de l'engagement, à l'ordre de l' « ABCD »
- ✓ La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2ème catégorie,
- ✓ Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte d'identification pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- ✓ L'autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.

2. Les chiens essorillés, nés après le 28 aout 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

LE CLUB :

Nom : Régionale :

Nom, n° de Tél. du resp. Obéissance :

Signature du concurrent ou du représentant légal pour les mineurs	Nom et adresse postale du club	Nom et signature du président
---	--------------------------------	-------------------------------

A renvoyer à : Jérôme PUIG – 760, chemin de Vignaux – 31840 AUSSONNE